



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

INC

Question écrite n° 120424

Texte de la question

Mme Martine Martinel attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur le projet de cession du titre *60 millions de consommateurs* à un ou plusieurs opérateurs privés. Créé en 1970 pour publier les essais comparatifs réalisés par les ingénieurs de l'INC, *60 millions de consommateurs* est une référence en matière d'information et de défense des consommateurs, publiant des enquêtes sans concession, des essais comparatifs qui font autorité, des études juridiques et économiques conçues par les experts, ainsi que des guides pratiques abordant en toute indépendance tous les aspects de la consommation. Un projet préconisé par un audit commandé par les services du ministère, propose d'abandonner la culture de service public qui guide les activités du journal depuis 40 ans pour la remplacer par une logique de pure rentabilité : pour cela il préconise un investissement considérable pour mener des campagnes d'abonnement, renforcer le contenu éditorial et prétend que l'ampleur des sommes à mettre sur la table est impossible à réunir par l'INC. Depuis deux ans, les salariés réclament d'urgence un plan de relance commercial au moyen des 3 millions d'euros de réserve accumulés grâce aux bonnes ventes du journal entre 2005 et 2009. En effet, l'arrêt inexplicable des campagnes de recrutement d'abonnés a abouti à faire mécaniquement décliner la diffusion du titre, et l'activité presse a, pour la première fois depuis 10 ans, dégagé un résultat négatif en 2010. Une mise à genoux qui donne un prétexte au désengagement de l'INC de ses activités de presse. Aussi, il lui demande de retirer tout projet de vente de «*60 millions de consommateurs*» à un groupe privé et d'ouvrir une négociation avec les salariés afin de trouver une solution pour poursuivre la publication du journal au sein de l'Institut national de la consommation.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Martinel](#)

Circonscription : Haute-Garonne (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120424

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2011, page 11224

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)